

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six, le 01 avril, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date convocation : 25 mars 2026

Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX.

PRESENTS : Mesdames Fabienne AGNOUX, Jeanne-Marie AMOREIRA, Sandrine LETOQUIN, Brigitte LAURENSOU, Audrey PAREL, Marie-Claude AVELINO, Stéphanie MAGNE, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Francis GUILLOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Arnaud BIGOURIE, Alain RONGIER, Ludovic PONS.

ABSENTS EXCUSES : Yves DE HÉRICOURT

PROCURATION(S) : Yves DE HÉRICOURT donne procuration à Sandrine LETOQUIN.

Délibération n° 2026-25

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Doustre Luzège Ventadour dont la commune est membre

Monsieur le maire explique que la commune est adhérente au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Doustre Luzège Ventadour

Afin de représenter la commune à cette instance il est nécessaire de désigner 3 délégués titulaires et 1 délégués suppléants,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, désigne les délégués à la FDEE 2 titulaires et 2 suppléants comme suit :

Délégués Titulaires :

Gérard BRETTE, Maire

Fernand ZANETTI, 2^{ème} Adjoint,

Francis GUILLOT, Conseiller Municipal

Déléguée Suppléante :

Audrey PAREL, Conseillère Municipale

Fait et délibéré à Rosiers d'Égletons, le 01 avril 2026

Membres : 15

Présents : 14

Représenté(s) : 1

Nombre de votants : 15

Exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire, Gérard Brette



La secrétaire de séance, Fabienne Agnoux

